



« La Wallonie a lancé un nouveau dispositif visant à simplifier les démarches administratives des créateurs d'entreprises et PME qui sollicitent des aides à la formation, au conseil et au coaching. Toutes les aides disponibles sont désormais rassemblées en un guichet unique on-line et sont dénommées chèques-entreprises, ont annoncé jeudi les ministres wallons Jean-Claude Marcourt, en charge de l'Economie, et Eliane Tillieux, en charge de l'Emploi et de la Formation, à l'occasion de leur visite des Ateliers Jean Del'Cour, une entreprise de travail adapté à Grâce-Hollogne, en région liégeoise.

Cette réforme répond aux attentes des entrepreneurs wallons en demande de simplification des démarches à accomplir auprès des administrations accordant les aides. Au cours des quinze dernières années, le nombre d'entreprises en Wallonie a augmenté de 44%. Ce qui représente près de 31.000 entreprises créées. D'où la volonté « de faciliter l'accès aux aides, de stimuler le passage à l'acte. Cette plate-forme apporte un meilleur équilibre entre l'utilisation des deniers publics et le contrôle des demandes quelque peu tatillon qui fait finalement qu'on contrôle plus l'entreprise plutôt que de la soutenir », a souligné le ministre Marcourt.

La plate-forme, accessible sur [www.chèques-entreprises.be](http://www.chèques-entreprises.be), offre aux bénéficiaires une gestion harmonisée, simplifiée et totalement informatisée. Les délais de traitement et de versement des sommes prévues sont également raccourcis ». (Sources: [ww.lavenir.net](http://ww.lavenir.net))

Cette réforme répond aux attentes des entrepreneurs wallons en demande de simplification des démarches à accomplir auprès des administrations accordant les aides. Au cours des quinze dernières années, le nombre d'entreprises en Wallonie a augmenté de 44%. Ce qui représente près de 31.000 entreprises créées. D'où la volonté « de faciliter l'accès aux aides, de stimuler le passage à l'acte. Cette plate-forme apporte un meilleur équilibre entre l'utilisation des deniers publics et le contrôle des demandes quelque peu tatillon qui fait finalement qu'on contrôle plus l'entreprise plutôt que de la soutenir », a souligné le ministre Marcourt.

La plate-forme, accessible sur [www.chèques-entreprises.be](http://www.chèques-entreprises.be), offre aux bénéficiaires une gestion harmonisée, simplifiée et totalement informatisée. Les délais de traitement et de versement des sommes prévues sont également raccourcis.

**Site Web:** <https://www.chèques-entreprises.be/web/>

Source :

<http://www.infome.be/news/nouveau-site-web-a-lattention-des-entreprises-afin-dactiver-les-differentes-aides-via-les-cheques-entreprises/>

© Hainaut Développement